

conversation avec une architecture humaniste

A son origine, le projet de restructuration du centre nautique du début des années 1970 pouvait paraître simple. D'abord purement technique, il s'agissait de d'améliorer les aspects sanitaires et de confort en rénover le système d'air et de traitement de l'eau et en améliorant l'acoustique de la réalisation. Puis, les sommes en jeu ont conduit à reconsidérer la vocation uniquement sportive de l'édifice pour la faire évoluer vers une demande actuelle plus large, pour des bassins agrémentés d'équipements ludiques. Cette demande du maître d'ouvrage, l'architecte Jean-François Cottet-Puinel l'a parfaitement prise en compte et même

dépassée. Il a en effet su reconnaître et comprendre le potentiel de l'édifice. Au-delà d'un équipement sportif, le centre nautique est une manifestation d'une architecture guidée par une pensée humaniste, propre au milieu du XX^e siècle. La conception vise à un espace libéré de toute contrainte pour les activités. L'édifice est entièrement pensé dans le souci de répondre à l'épanouissement de l'individu ; une plénitude qui nécessite aussi une forte présence du paysage et de la lumière. La restructuration conserve entièrement ce principe, mieux elle le complète et le modernise et parfois même le transfigure.

mots clés

acier
aluminium
architecture
équipement public
béton
culture et Loisirs
lamellé collé

lumière
parc et jardin
réhabilitation et
restructuration
sportif
technique
verre

adresse

80, rue Carnot
74300 Cluses

CLUSES

RESTRUCTURATION DU CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL DE CLUSES, SCIONZIER ET THYEZ À CLUSES

MAÎTRE D'OUVRAGE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL OMNISPORTS
DE CLUSES-SCIONZIER

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTE - JEAN-FRANÇOIS COTTET-
PUINEL
ÉCONOMISTE - JEAN-PIERRE COCHON,
ATELIER VIES-AGES
BET STRUCTURE - BERNARD BURNET
BET FLUIDES - FLUITEC SA
(MANDATAIRE DE L'ÉQUIPE)

SHON : 4 087 m²

COÛT DES TRAVAUX
2 925 000 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
4 038 000 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : AOÛT 2004
LIVRAISON : OCTOBRE 2005
MISE EN SERVICE : OCTOBRE 2005



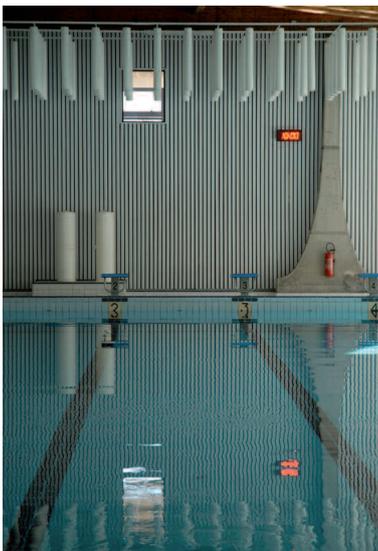
Palais de l'eau et du paysage

A l'aube du nouveau projet, les qualités initiales du centre nautique s'étaient appauvries sous l'effet d'une certaine décrépitude et d'interventions oubliant les vertus majeures de son architecture. Le cheminement des vestiaires aux bassins était devenu compliqué. Le traitement de l'eau ne répondait plus aux données sanitaires actuelles. La ventilation était insuffisante. Mais surtout, la valeur de la composition, compromise par tant d'inconforts, ne profitait plus aux usagers.

Le parti d'implantation, qui faisait reposer un édifice, au plan carré, flottant sur une vaste pelouse ceinte du panorama des montagnes, s'amenuisait. Effacés ces mêmes horizons que l'on balayait au travers des formidables ouvertures vitrées, en nageant sous couvert. La lumineuse clarté flottant au-dessus des bassins disparaissait pour laisser place à l'embaras ressenti devant l'ascétisme et l'inconfort des installations. Même la révérence au *Palácio Alvorada* et au *Palácio do Planalto* conçu par l'architecte Oscar Niemeyer pour *Brasília*, les piliers aux bases évanescentes s'amenuisant vers le sommet sous l'effet d'une courbe hyperbolique, seuls supports périphériques du vaste édifice, ne montraient plus la poésie de leur performance structurelle. La fonctionnalité et la splendeur du centre nautique s'étaient éteintes. L'opportunité d'une remise aux normes et l'intelligence d'une restructuration allaient réanimer le palais endormi.

Variation sans distorsion

La rénovation lourde des systèmes de filtrage d'eau est la partie immergée du nouveau architectural du centre



1 / 2 Récréation sinieuse

3. Vibrations lumineuses

4. Permanence d'une architecture

nautique. Grâce à l'utilisation du système finlandais de débordement des bassins, le fil de l'eau est désormais à la même hauteur que les plages : le sol se mue en l'harmonie horizontale de deux textures, l'eau et la céramique. La libération du sol est aussi celle de l'espace. La grande halle consacre désormais presque exclusivement son volume aux bassins. Elle est débarrassée de l'accueil, des vestiaires et des fonctions administratives, qui sont déménagés dans un nouvel édifice qui lui est judicieusement juxtaposé. L'espace de la halle s'émancipe aussi par le réemploi de sa structure efficace dans le sens de ses atouts initiaux. Le couvrement, porté par de hautes poutres en lamellé collé reposant uniquement sur quelques poteaux gracieux placés en périphérie, est confirmé. Grâce à l'ajout de vitraux transparents, suspendus dans les monumentales surfaces libres entre ces piliers, les multiples perspectives panoramiques sur l'extérieur sont réanimées. La périphérie des bassins semble ainsi ornée de tentures lumineuses prenant pour sujets les montagnes. Dans un élégant contraste, de nouvelles installations, des jeux aux couleurs éclatantes et un toboggan à la ligne serpentine, surgissent de l'horizontale des vastes plans d'eau réservés aux athlètes. Au dessus de ces installations, de longs cylindres blancs, à la fonction acoustique, sont suspendus dans la hauteur ménagée par la structure. Rassemblés en groupes, ils se développent telles de grandes sculptures abstraites, dans le vide laissé par la superstructure.

A l'extérieur, l'essence de l'équipement est aussi restaurée. Émergeant sur une colline de pelouse, la transparence bleu outremer et sourde des façades-vitraux contraste avec l'éclat scintillant des entablements en métal. Comme à l'intérieur, le ludique est présent : une partie du sinueux toboggan est passé à l'extérieur et les façades s'animent sous l'effet de la décomposition de leur plan en facettes verticales. Quarante ans plus tard, l'architecture initiale renaît magnifiée ; le bien-être des nouveaux baigneurs fait écho à la plénitude des premiers usagers.



1



2



3



4

sportif

EQP09-spo002

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
2 ter avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction : Odile Dauchez et Benoît Godineau - novembre 2009
Photographies : CAUE de Haute-Savoie
Conception graphique : Maryse Avrillon, CAUE de Haute-Savoie